



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE FINANCEMENT DE

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR

LA RECHERCHE AGRICOLE ET LA FORMATION

MENÉES PAR DES

CENTRE INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	3
 ANNEXES	
I. Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD): Réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés (CARDN) - Phase II	5
II. Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD): Assurer la subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kuch: innovations techniques et appui à l'exécution des projets du FIDA	10
III. Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Programme d'amélioration des options prometteuses de création de revenu fondées sur la sériciculture et l'apiculture en Afrique - Phase II	15
IV. Sasakawa Global 2000 (SG2000): Initiative pour appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique occidentale et centrale	20



SIGLES ET ACRONYMES

ACSAD	Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées
BAsD	Banque islamique de développement
CARDN	Réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés
CPT	Comité de planification technique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
HKH	Hindu-Kush himalayen
ICIMOD	Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
INPHO	Réseau international sur les opérations après-récolte
NARS	Systèmes nationaux de recherche agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
PROCELOS	Projet de promotion des produits alimentaires locaux
S&E	Suivi et évaluation
SG2000	Sasakawa Global 2000

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE FINANCEMENT DE
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE AGRICOLE
ET LA FORMATION MENÉES PAR DES
CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant quatre propositions de dons d'assistance technique en faveur de la recherche agricole et de la formation menées par quatre centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 4 800 000 USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et aux activités de formation de quatre centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: le Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD); le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD); le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE); et Sasakawa Global 2000 (SG2000).

2. Les documents des dons d'assistance technique (DAT) soumis au Conseil d'administration pour approbation sont présentés en annexe.

- I. Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD): Réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés (CARDN) - Phase II
- II. Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD): Assurer la subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kuch: innovations techniques et appui à l'exécution des projets du FIDA
- III. Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Programme d'amélioration des options prometteuses de création de revenu fondées sur la sériciculture et l'apiculture en Afrique - Phase II
- IV. Sasakawa Global 2000 (SG2000): Initiative pour appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique occidentale et centrale

3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche décrits ci-après sont conformes aux principes et critères du programme de dons d'assistance technique du FIDA pour la recherche et la formation agricoles et suivent l'évolution des objectifs stratégiques du Fonds.

4. Plus spécifiquement, les objectifs stratégiques du FIDA appuyant le développement technologique visent:

- a) les groupes cibles du FIDA et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, notamment dans les zones agro-écologiques reculées et marginalisées;



- b) les technologies qui font appel aux systèmes de savoirs traditionnels, tiennent compte de la problématique hommes-femmes, renforcent et diversifient le potentiel productif des systèmes agricoles à faibles ressources en améliorant la productivité et en éliminant les obstacles à la production;
- c) l'accès aux moyens de production (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris technologie indigène) et la gestion durable et fructueuse de ces ressources;
- d) un cadre d'orientation incitant les ruraux pauvres à améliorer la productivité, les rendant par là moins dépendants de transferts; et
- e) un cadre institutionnel au sein duquel des institutions locales et nationales, publiques et privées, formelles et informelles assurent des services aux communautés économiquement vulnérables en fonction de leurs avantages comparatifs. Dans ce contexte, le FIDA a également l'intention de mettre au point des approches de la lutte contre la pauvreté rurale spécifiquement axées sur la production et la consommation des ruraux pauvres.

Enfin, l'établissement d'un réseau recueillant et diffusant les savoirs mettra le Fonds mieux en mesure d'établir des liens stratégiques durables avec les autres acteurs du développement et de renforcer les effets de son programme de recherche et de formation agricoles.

5. Les dons d'assistance technique proposés dans ce document vont dans le sens des objectifs stratégiques décrits ci-dessus. Le programme de recherche-action aidant les éleveurs pauvres et les chameliers à utiliser les terres de parcours de façon écologiquement viable afin d'améliorer le potentiel rémunérateur des systèmes de production pastorale fondés sur l'élevage des camélidés répondra principalement aux objectifs stratégiques a), b) et c). Le programme visera essentiellement à encourager les associations d'éleveurs à adopter les innovations technologiques et de bonnes pratiques de gestion et à renforcer les systèmes de savoirs et d'information entre communautés pastorales, en particulier celles qui se sédentarisent dans des zones concernées par des projets de développement rural financés par le FIDA. Le programme qui vise à faciliter l'exécution de projets financés par le FIDA dans les hautes terres ou zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kush sera centré sur a), b), c) et e). Il cherchera à faire appel aux savoirs autochtones, à promouvoir le rôle des femmes en tant qu'agents du changement, à promouvoir des méthodes de développement participatives, à identifier les meneurs d'hommes et les animateurs locaux et à diffuser des informations en retour sur les expériences novatrices du FIDA. La deuxième phase du programme qui vise à améliorer les options prometteuses de création de revenu fondées sur les techniques d'apiculture et de sériciculture en Afrique sera centrée sur les objectifs a) et b). Elle sera basée sur la mise au point et la validation de techniques adaptées au contexte local pour la production, la valorisation et la commercialisation de produits de la soie et du miel, tout en concourant à la conception et à l'exécution de projets financés par des prêts encourageant les micro-entreprises rurales rémunératrices. L'appui du Fonds à une opération de développement, dans l'optique du marché, des cultures céréalières locales - mil et sorgho - qui constituent la base de l'agriculture des zones semi-arides d'Afrique occidentale et centrale, portera essentiellement sur a), b), c) et d). Le programme appuiera des recherches et des activités de développement pour améliorer la sécurité alimentaire et faciliter aux communautés rurales pauvres des zones semi-arides marginales et peuplées d'Afrique occidentale et centrale la transition à des systèmes de culture écologiquement viables et rémunérateurs. Le programme s'appuiera sur le développement, les essais et les échanges régionaux d'information et de formation sur les questions de marché et sur l'identification des possibilités de développement.



DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés (CARDN) - Phase II, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme pour assurer la subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu-Kuch: innovations techniques et appui à l'exécution des projets du FIDA, accordera un don ne dépassant pas un million dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des options prometteuses de création de revenu fondées sur la sériciculture et l'apiculture en Afrique - Phase II, accordera un don ne dépassant pas un million six cent mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'initiative pour appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique occidentale et centrale, accordera un don ne dépassant pas un million dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à Sasakawa Global 2000 (SG2000) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan

**CENTRE ARABE D'ÉTUDE DES TERRES ARIDES ET NON IRRIGUÉES
(ACSAD): RÉSEAU DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT
INTÉRESSANT LES CAMÉLIDÉS (CARDN) - PHASE II**

I. CONTEXTE

1. Le FIDA appuie depuis 1996 le réseau de recherche appliquée et développement intéressant les camélidés à hauteur de 1,5 million de USD. Le réseau dispose d'un Coordonnateur de programme basé à Damas, Syrie, au Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées, et de coordonnateurs nationaux dans dix pays membres. Il a été cofinancé par la Banque islamique de développement (BAsD) (1 million de USD) et par la France (50 000 USD).

2. La première phase du programme visait essentiellement à faire connaître le problème et à renforcer les institutions. Allant dans le même sens, plusieurs pays ont créé des unités distinctes d'élevage et de développement des camélidés et établi des profils socio-économiques des chameliers. Ceux-ci ont fait apparaître l'importance des camélidés pour les populations pastorales dans les systèmes agro-écologiques fragiles et montré les difficultés auxquelles étaient confrontées les communautés d'éleveurs. Durant cette période de renforcement institutionnel, les pays ont fait des enquêtes socio-économiques, des études sur le développement de la viande et de la production de camélidés et différentes recherches. Le réseau a en outre compilé la littérature scientifique publiée sur les camélidés; établi des priorités entre ses propres besoins, y compris le renforcement de 17 laboratoires et appuyé 42 projets de recherche qui sont largement cités. Il a aussi publié un Bulletin sur les camélidés, trois rapports techniques et lancera en 2000 un journal consacré aux études des camélidés.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Les camélidés constituent l'espèce préférée des éleveurs dans les zones extrêmement arides et leur permettent de vivre dans des régions qui autrement seraient inhabitables. Les vertus des camélidés sont nombreuses: ils peuvent se passer d'eau pendant des jours sans que diminuent leur consommation alimentaire et leur production de lait; ils se nourrissent d'aliments que refusent d'autres espèces; ils peuvent transporter de lourdes charges sur de longues distances; et ils sont peu vulnérables aux maladies. Ils assurent aussi des moyens de subsistance durable à leurs propriétaires en fournissant leur lait, ainsi que des revenus par la vente des animaux excédentaires et en constituant un capital de départ.

4. Les chameaux sont précieux pour un groupe cible important du FIDA: les populations pastorales pauvres. Or, les communautés et les systèmes pastoraux sont confrontés à des difficultés inextricablement liées qui tiennent à la nécessité constante d'augmenter les revenus et aux pressions écologiques. Les pasteurs se trouvent maintenant confinés à des régions plus marginales en raison des pressions démographiques et des restrictions limitant leurs droits de pâturage. Les risques de maladie y sont plus grands pour les camélidés, et eux-mêmes n'ont pas accès aux équipements essentiels, notamment à l'eau et aux services de santé. Ces régions sont généralement loin des marchés, si bien que le lait excédentaire (non nécessaire aux petits et aux familles des bergers), les poils et les peaux de chameau ne peuvent être vendus et constituer une source de revenu supplémentaire. Comme les besoins des éleveurs en espèces augmentent, ils ont tendance à augmenter la proportion de petits ruminants et de bétail qui se vendent à un meilleur prix que les chameaux. Cela compromet la stabilité de l'écosystème et crée un cercle vicieux de dégradation de l'environnement. À mesure que les pasteurs pauvres s'appauvrissent, ils sont contraints de vendre les quelques animaux qui leur restent à des propriétaires de troupeaux importants. Pour s'en sortir et éviter d'avoir à louer leurs services, ou à migrer dans des centres urbains où sévit le chômage, ils recherchent de nouveaux débouchés pour leurs animaux.

5. Il faut déterminer s'il est possible d'améliorer la production de viande et de lait et de trouver d'autres débouchés améliorant le sort des populations pastorales pauvres tout en préservant leur écosystème. Les commerçants et les bouchers pourraient dans l'enceinte de la ville enrichir l'alimentation des chameaux avant l'abattage afin d'augmenter leur valeur marchande; mais on connaît mal les effets induits par l'engraissement et il reste encore à améliorer l'image négative de la viande de chameau pour augmenter sa valeur commerciale. L'élevage pourrait être plus profitable si les pasteurs augmentaient la production de lait en utilisant des concentrés, en pratiquant le sevrage précoce et en réduisant les intervalles entre les mises à bas, comme cela se fait en Tunisie. Cependant, il faut étudier s'il est possible de transférer ces pratiques ailleurs, déterminer si les camélidés supportent la concurrence avec d'autres animaux et examiner différents aspects des systèmes de production basés sur les camélidés. En outre, comme les éleveurs n'ont plus accès aux terres de pâturage traditionnelles et tendent à se rapprocher des centres urbains, il pourrait être possible d'organiser des groupes de propriétaires de chameaux et de les mettre en rapport avec des laiteries pour le ramassage du lait, sa transformation et la fabrication de fromages.

6. Au cours des trois années de la première phase du programme, la sensibilisation et le renforcement institutionnel ont progressé, et la recherche a été renforcée dans de nombreux pays membres; mais on ne dispose ni du temps, ni des moyens qui seraient nécessaires pour étudier de nombreuses questions intéressant la recherche, les investissements et la gestion, dont dépend dans une large mesure l'amélioration de la situation des pasteurs et de leurs communautés.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

7. La phase II du programme appuiera un certain nombre d'activités de recherche-action complémentaires auxquelles participent pleinement les chameliers pauvres de la région. La recherche portera notamment sur les problèmes socio-économiques qui influencent l'adoption d'innovations techniques. Elle couvrira aussi le développement et l'adaptation technologiques dans les domaines de la santé et de la reproduction animales; la nutrition animale, y compris l'alimentation en vue d'une production plus intensive et le contrôle de la qualité; la transformation, la conservation et la commercialisation du lait et de la viande. Elle durera quatre ans: trois années seront consacrées à l'analyse des données et à la documentation et une année à faire accepter les conclusions de la recherche par les éleveurs. Les recherches techniques seront associées à des recherches également critiques sur les aspects sociaux et économiques des systèmes de production fondés sur l'élevage des camélidés.

8. La recherche sera entraînée par la demande, les projets étant formulés au niveau de la communauté en faisant fortement appel à la participation de celle-ci. Les chercheurs resteront en contact étroit avec les producteurs et seront encouragés à travailler sur les sites de démonstration établis à proximité des régions d'élevage et de commercialisation des camélidés. Ces dispositions assureront le bien-fondé de l'approche et le retour rapide des résultats aux bénéficiaires. Le programme faisant appel à la participation, il sera possible de faire en sorte que les chameliers adoptent des pratiques d'élevage durables, domaine dans lequel ils reconnaissent manquer d'informations et avoir besoin d'aide. La correction des pratiques diminuera la dégradation de la terre, assurera la continuité des systèmes pastoraux en améliorant les conditions de vie et en minimisant les risques et commencera à soulager la pauvreté. Quand ce sera possible, les activités de recherche-développement seront extrapolées à des projets du FIDA en cours dans des pays membres et l'on déterminera s'ils peuvent tirer parti des technologies qui auront été mises au point. La phase II visera aussi à déterminer s'il est possible de mettre en place les équipements nécessaires - dispensaires médicaux, écoles élémentaires, magasins, services de commercialisation, services bancaires, etc. - pour assurer le maintien des chameliers dans un monde en mutation.

9. Le programme appuiera plusieurs activités intéressant particulièrement des pays où la production de camélidés est le principal moyen de subsistance des pasteurs les plus pauvres. Il aidera les systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) des pays membres à établir un maillage, à réunir de la documentation, à identifier les priorités de la recherche sur les camélidés, à améliorer les laboratoires et les stations de recherche et à appuyer les projets améliorant les systèmes pastoraux. Il développera et améliorera les services bibliographiques du réseau, concentrant ses efforts sur la littérature provenant des laboratoires collaborateurs et d'autres sources, l'informatisation, l'établissement d'un site Internet pour atteindre les parties extérieures et la production de disques compacts (CD-ROM) pour les pays n'ayant pas accès à Internet. Il promouvra la formation aux techniques de laboratoire, notamment celles qui ont un impact direct sur les communautés d'éleveurs (par exemple, diagnostic des maladies, vaccination sur place, traitement et hygiène), les enquêtes socio-économiques, l'analyse des données et systèmes et la modélisation; il organisera des ateliers, mobiles notamment, afin que les chameliers puissent mettre en commun leurs expériences. Le programme aidera les spécialistes à conduire et à publier des recherches de terrain et créera un journal d'étude sur les camélidés qui publiera des articles de niveau international se situant entre l'étude scientifique spécialisée et le rapport d'exécution. Le moment venu, ACSAD financera le coût de production de ce journal sur son budget. Il appuiera l'identification et le développement de la recherche adaptative et appliquée sur les camélidés, soutiendra les dispositions de jumelage entre institutions et examinera ce qui a été fait concernant la formation d'organisations de chameliers.

IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

10. On attend notamment du don la recommandation d'une politique appuyant une utilisation durable des parcours et des systèmes de production pastorale faisant une place importante aux camélidés; une assistance technique aux organisations et associations pastorales; la solution des problèmes que posent l'entretien des chameaux et l'utilisation des parcours; la mise en route ou la gestion par les chameliers de projets de recherche sur les parcours et de diffusion de technologies; l'amélioration des moyens de recherche, notamment de ceux qui répondent directement aux besoins des communautés pastorales; l'appui, le financement et le suivi de projets de recherche prioritaires; des dispositions concernant les jumelages et les dons à la recherche; une banque de données informatisées sur les résultats des recherches et les projets de développement concernant les camélidés et les petits ruminants; l'appui de la recherche sur les camélidés et l'adoption d'innovations technologiques et de bonnes pratiques de gestion par les associations pastorales; la mise en commun des savoirs et des systèmes d'informations par les communautés pastorales.

11. Les activités de recherche et de développement du programme aideront essentiellement les communautés de chameliers à améliorer et à commercialiser leurs produits, notamment la viande et le lait. Les bénéficiaires seront essentiellement les chameliers nomades ou pratiquant la transhumance, qui se livrent souvent à de petites activités de cultures saisonnières et sont de plus en plus sédentarisés. Le projet essaiera aussi de cibler les petits éleveurs pauvres plus difficiles à cerner qui élèvent en groupes des nombres importants d'animaux. Il bénéficiera en outre à plusieurs projets d'investissement engagés par le FIDA à l'intention d'importantes communautés de chameliers. Chercheurs et éleveurs tireront profit d'une approche fondée sur la participation; les consommateurs disposeront de quantités accrues de viande et de produits laitiers; et l'écosystème gagnera à une meilleure gestion des parcours, à l'amélioration des pratiques d'élevage et à la diminution du surpâturage. On s'efforcera d'assurer une large diffusion aux résultats prometteurs, afin de faire bénéficier des technologies d'autres régions en développement, notamment l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie et le Pacifique, s'il y a lieu.

V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

12. Le réseau desservira dix pays d'Asie et d'Afrique qui ont d'importantes populations de camélidés et font des recherches sur leur mise en valeur, à savoir: Algérie, Égypte, Iran, Libye, Mauritanie, Maroc, Pakistan, Soudan, Syrie et Tunisie. Les pays seront associés sélectivement à différentes activités. Des services de documentation, d'information et de coordination seront à la disposition de tous les membres. Le réseau aidera à intégrer et à recentrer les programmes de recherche et les travaux de laboratoire des pays membres et organisera les différents types de formation dont il a été question plus haut. Il aidera les laboratoires membres à faire des recherches dans des domaines relevant de son programme, sous réserve que les procédures de compte-rendu soient rigoureusement suivies. Les membres du réseau dans les pays augmenteront sous réserve que certains critères soient respectés: volonté et capacité d'organiser les communautés pastorales et les groupes d'auto-assistance; engagement à appuyer les chameliers pauvres; importance de la population de camélidés dans le pays; disponibilité de services de recherche répondant directement aux besoins des communautés pastorales; existence de programmes de recherche impliquant les communautés pastorales; nombre et qualité des chercheurs disponibles et pertinence des programmes nationaux de recherche proposés; engagement antérieur à l'égard du réseau; intérêt des donateurs pour le financement d'activités de recherche et de mise en valeur des camélidés au niveau des pays. Le réseau donnera la priorité aux projets exécutés à la demande des communautés pour améliorer l'élevage, les conditions de vie et l'environnement; à la mise au point de nouvelles modalités orientées vers la commercialisation de production de camélidés et d'évaluation de leur validité biologique, sociale et économique; à une approche systémique; aux projets cofinancés à la hauteur voulue et à ceux qui sont liés à des projets exécutés par le FIDA dans des pays membres.

13. En liaison avec la Phase II du programme, ACSAD étudie la possibilité de sous-traiter une partie des recherches à des centres d'excellence spécialisés comme l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI), l'ICIPE, ou d'autres si des fonds supplémentaires peuvent être obtenus. Le coordonnateur du réseau réduira à un minimum le personnel d'appui et fera appel à des techniques de pointe, y compris à des conférences sur ordinateurs pour la communication, ce qui limitera les conférences effectives à des projets de recherche spécialisée.

14. Chaque pays membre confiera la surveillance du travail à un comité de planification technique (CPT) et à un coordonnateur national (qui réunis constitueront un CPT régional). Le réseau choisira les pays et les institutions membres en fonction des critères mentionnés plus haut. Le Comité directeur du réseau réunira un président d'ACSAD, un coordonnateur du réseau, le directeur des tâches entreprises au titre de dons d'assistance technique du FIDA, et des représentants d'autres donateurs. Un système de suivi et d'évaluation (S&E) sera mis en place en étroite collaboration avec le FIDA et le cadre logistique qui permettra de suivre régulièrement l'exécution sera établi au cours de l'atelier de lancement-exécution.

15. Les chercheurs des laboratoires nationaux formuleront leurs propositions. Le CPT, composé de spécialistes nationaux et présidé par un coordonnateur national, établira et exécutera un plan de travail et budget annuels. Le CPT régional, composé de coordonnateurs nationaux et présidé par le coordonnateur du réseau, mettra au point et exécutera les activités générales du programme, y compris les rapports d'activité nationaux et les plans de travail et budgets récapitulatifs. Il les soumettra une fois par an au coordonnateur de réseau qui les transmettra au comité directeur deux semaines au moins avant la réunion annuelle. Le comité directeur qui se réunira chaque année dans différents pays supervisera toutes les activités du programme; approuvera les rapports de situation; évaluera du point de vue scientifique l'ensemble des activités, résultats et propositions; et approuvera le plan de travail et budget annuel. Le CPT régional soumettra des rapports de situation annuels et des projets de programme de travail.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

16. Le FIDA et l'ACSAD fourniront les fonds nécessaires pour les activités de base du réseau, les gouvernements finançant leurs propres programmes de recherche et de développement. Le réseau fera aussi appel à des donateurs extérieurs, à savoir: le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la BIsD et le Gouvernement français. Figurent aussi au nombre des donateurs l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et les Gouvernements allemand et italien. L'appui du secteur privé sera sollicité pour le financement de projets spécifiques.

COÛTS ESTIMATIFS ET PLAN DE FINANCEMENT (QUATRE ANS) (Montants en USD)

Catégorie de coût	FIDA	ACSAD	FADES	BIsD	Gouvernement français	Autres donateurs	En nature	Total
Personnel scientifique	360 000	225 000					200 000	785 000
Consultants	100 000		100 000		50 000	50 000	100 000	400 000
Personnel d'appui technique			150 000				100 000	250 000
Dépenses de recherche	300 000		250 000		100 000	100 000	400 000	1 150 000
Biens d'équipement				1 000 000			200 000	1 200 000
Voyages et ateliers	160 000					50 000	100 000	310 000
Formation et renforcement du potentiel	90 000				50 000	50 000	200 000	390 000
Coordination des programmes	90 000							90 000
Surcroît d'appui administratif et technique	100 000							100 000
Total	1 200 000	225 000	500 000	1 000 000	200 000	250 000	1 300 000	4 675 000

**TYPE IN ANNEX TITLE HERE OR DELETE AS REQUIRED ASSURER LA
SUBSISTANCE DANS LES
HAUTES TERRES ET ZONES MONTAGNEUSES HIMALAYENNES
DE L'HINDU-KUCH: INNOVATIONS TECHNIQUES ET APPUI À
L'EXÉCUTION DES PROJETS DU FIDA**

I. CONTEXTE

1. L'Hindu-Kuch himalayen (HKH) couvre les collines de Chittagong au Bangladesh; la région himalayenne du nord-est de l'Inde; les montagnes du Bhutan, du Népal et du Pakistan; les montagnes du Sichuan et du Yunnan en Chine; et les états Chin, Kachin, Karen et Shan du Myanmar. Cette sous-région abrite des populations parmi les plus pauvres d'Asie. Elle est connue pour la diversité des communautés tribales et ethniques pratiquant l'agriculture de plateau dont chacune a des traditions culturelles, des croyances religieuses et des activités économiques qui lui sont propres. C'est une région dans laquelle les relations entre hommes et femmes sont plus équitables que dans d'autres régions de plaine et d'agglomérations urbaines et où les femmes jouissent d'une autonomie et d'une mobilité plus grande, ont accès aux activités économiques et peuvent affirmer leurs opinions et influencer les décisions du ménage et de la communauté. La majorité de la population vit de la culture itinérante.

2. Les communautés de montagne et de haut plateau de la région traversent des temps difficiles. Après des siècles de systèmes de subsistance assez stables dans les régions de montagne, elles sont chassées par les forces de commercialisation, l'épuisement des ressources naturelles et des mesures de développement inappropriées. Dans les terres en pente cultivées, parfois aménagées en terrasses, se posent de graves problèmes de gestion de la fertilité, d'érosion des sols et de collecte de l'eau. Les pâturages occupant de grandes surfaces en altitude appuyaient dans le passé des systèmes agricoles basés sur l'élevage dont l'équilibre a été compromis par le surpâturage. Les forêts des bassins versants montagneux ont été rapidement victimes du déboisement, de l'agriculture itinérante et du développement urbain.

3. Les niveaux accrus de migration d'hommes valides ont beaucoup ajouté aux responsabilités des femmes dans la ferme et dans le ménage. On constate en outre une féminisation croissante de l'agriculture dans de nombreuses parties de la région en raison de la migration des membres masculins de la famille qui vont chercher un emploi dans les plaines. Par ailleurs, l'accès des femmes aux services publics et privés est marginal et leur rôle dans la direction ou la prestation des services destinés à répondre à leurs besoins est limité. En tant que productrices de cultures vivrières, responsables au premier chef d'assurer la sécurité alimentaire, les femmes des hautes terres sont les principales détentrices des savoirs indigènes sur la gestion de leur agriculture et de leurs ressources naturelles. Si l'on ne fait pas appel à cet énorme potentiel et si l'on n'améliore pas l'accès des femmes aux ressources naturelles et le contrôle qu'elles exercent sur elles, il sera impossible d'augmenter durablement et équitablement la production.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Des années de négligence et les crises qui ont récemment freiné la mise en valeur des basses terres ont créé un sentiment d'impuissance dans les hautes terres. Ces gens ne voient pas comment sortir de la crise et ont perdu confiance dans leur aptitude à résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui. Il faut donc commencer par restaurer leur confiance en soi et les convaincre que l'avenir n'est pas bouché. Mais pour leur permettre de préparer des lendemains meilleurs, il faut leur donner les moyens d'agir et de prendre les décisions nécessaires pour édifier un avenir durable basé sur leurs ressources, une technologie améliorée et des siècles de sagesse accumulée.

ANNEXE II

5. Il est évident que des efforts concertés sont nécessaires pour trouver des solutions remplaçant la culture itinérante et l'agriculture de subsistance qui constituent la principale stratégie de survie des ménages des hautes terres vivant dans des régions marginales. Dans un contexte plus large, ces efforts feront partie des initiatives prises pour maîtriser les aléas de l'agriculture pluviale, largement pratiquée dans la région, avec des conséquences catastrophiques pour la population et pour l'environnement. Si les gouvernements de la région ont déclaré que ce type d'agriculture était à écarter pour des raisons écologiques, les agriculteurs marginaux n'ont guère le choix s'ils veulent produire de quoi manger et atteindre un niveau de vie décent.

6. Comme dans d'autres environnements fragiles, les mesures prises dans la région HKH dans le cadre du développement et de la gestion durables des ressources naturelles doivent tenir compte des multiples aspects des stratégies de survie. L'approche de la culture itinérante doit donc être globale. Le passage de la culture itinérante de subsistance à l'agriculture durable ne peut se faire isolément; il doit tenir compte de l'ensemble des politiques adoptées dans la région concernant la gestion des ressources naturelles, le développement de l'infrastructure, les ressources hydrauliques et énergétiques, le développement économique et les possibilités commerciales.

7. Bien que les sols soient marginaux, les hautes terres de la région offrent d'énormes possibilités de développement économique au plan par exemple, des sources d'eau, de la diversité énergétique et biologique, ainsi que de la grande variété des produits forestiers et agricoles indigènes. Des investissements seraient justifiés dans des activités créatrices de valeur ajoutée en foresterie et en agroforesterie: récolte de produits forestiers de valeur autres que le bois d'œuvre (plantes médicinales et aromatiques), produits d'horticulture de haute valeur, comme les semences de légumes, les épices et les fruits. Enfin, les hautes terres et les zones montagneuses offrent des sites sans égal, se prêtant parfaitement à l'écotourisme. Il faut faire appel à cet énorme potentiel pour assurer une croissance régénératrice et combattre la pauvreté dans la région.

8. Le programme de quatre ans qui est proposé fournira aux agriculteurs des hautes terres et des zones de montagne des moyens de subsistance durable en élaborant, en adaptant et en intégrant aux projets financés par le FIDA les pratiques agricoles novatrices les plus prometteuses, des activités extra-agricoles et des dispositions institutionnelles sans précédent. Ces innovations s'appuieront sur certains des développements les plus prometteurs auxquels ont été associés l'ICIMOD et le FIDA. De ces expériences couronnées de succès on peut tirer des méthodes et des indicateurs qui permettront d'asseoir le développement sur des bases beaucoup plus larges dans les pays de la région.

9. On a identifié dix projets en cours d'exécution pouvant bénéficier du programme. Celui-ci appuiera l'exécution de projets financés par le FIDA dans les hautes terres et les zones de montagne pour leur permettre d'atteindre les objectifs visés et d'alléger effectivement la pauvreté rurale. Le but sera notamment de promouvoir le rôle des femmes en tant qu'agents du changement (par exemple leur rôle dans les décisions au niveau des ménages et des communautés); de favoriser l'application de méthodes faisant appel à la participation; d'utiliser un cadre cohérent et des instruments permettant d'établir clairement les objectifs et de prévoir des études d'impact; d'identifier les savoirs indigènes et de les faire connaître; de repérer les personnes influentes et respectées localement et de promouvoir leur rôle; de communiquer aux gouvernements les données pouvant orienter la conduite à tenir.

10. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le programme aidera les projets financés par le FIDA dans les secteurs suivants: a) identification, validation et diffusion de systèmes d'agriculture de hautes terres et de zones montagneuses durables; b) amélioration de la rentabilité des produits agricoles par la combinaison des savoirs indigènes et de la technologie moderne pour améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources; c) amélioration des pratiques locales de collecte de l'eau, pour accroître la productivité agricole et diversifier la production; et d) identification des possibilités d'emploi extra-agricole, qui ne portent pas atteinte à l'environnement et qui peuvent améliorer la



situation économique des femmes pauvres et des ménages des hautes terres/zones de montagne; et recommandation des mesures propres à développer les activités extra-agricoles, de manière à fournir des emplois locaux et des revenus.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

11. En collaboration avec les institutions nationales et les organisations non gouvernementales (ONG) de la région, ICIMOD appuiera l'exécution des projets financés par le FIDA pour l'évaluation du rôle des femmes dans les décisions; l'application de méthodes faisant appel à la participation dans l'exécution et le suivi des projets; l'identification et la mise en évidence de savoirs indigènes importants concernant l'agriculture, la conservation des ressources et les activités génératrices de revenus; l'appui aux projets FIDA de promotion des personnes faisant autorité localement en matière d'agriculture et de foresterie axée sur la régénération; l'organisation de visites d'échange entre personnel des projets du FIDA et bénéficiaires; la formation du personnel du FIDA à la problématique hommes-femmes et à la participation des femmes; l'organisation d'ateliers et de consultations pour fournir aux dirigeants les enseignements tirés de l'exécution des projets du FIDA. Ce programme complétera un programme analogue que se propose d'exécuter le Centre international de recherches agroforestières, et qui appuiera les projets exécutés par le FIDA dans cinq pays d'Asie du sud-est.

12. Le programme appuiera aussi la recherche dans des domaines particulièrement difficiles touchant au développement des hautes terres à savoir, l'agriculture durable sur les plateaux et les mesures post-récolte, l'amélioration de la collecte locale de l'eau, le développement des possibilités d'emploi et de revenu hors agriculture. Le programme se propose:

- a) de tester sur le terrain des options d'agriculture axées sur la régénération dans le cadre de projets exécutés par le FIDA et, dans le cas de certains projets, par des organisations locales partenaires;
- b) de faire connaître des systèmes agricoles axés sur la régénération dans les hautes terres et les régions de montagne en appelant l'attention sur les innovations et sur leur validation, ainsi que sur les variantes adoptées en fonction des conditions locales;
- c) de passer en revue les pratiques locales en matière de récolte, les avantages qu'elles présentent et les problèmes qu'elles posent, d'identifier les mesures concrètes qui permettraient d'améliorer les systèmes en place, en vue notamment d'alléger les corvées des femmes, d'améliorer la qualité de l'eau et sa disponibilité;
- d) de préparer une enquête sur les techniques et les pratiques post-récolte et de transformation les plus appropriées adoptées par les communautés des hautes terres et des zones de montagne; et
- e) d'identifier les possibilités d'emploi non agricole améliorées dans différents secteurs: petites entreprises, artisanats et activités extra-agricoles traditionnelles, travaux publics en milieu rural, produits forestiers autres que le bois d'œuvre, ressources énergétiques renouvelables, écotourisme et secteur des services.

IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

13. On attend essentiellement du programme:

- a) une meilleure connaissance des conditions et des besoins qu'implique le développement des hautes terres, en vue d'améliorer l'exécution et l'impact des projets du FIDA;



ANNEXE II

- b) une meilleure connaissance des pratiques et des techniques améliorées, notamment de celles qui sont facilement accessibles aux femmes, en matière de culture de hautes terres, de mesures post-récolte, de collecte locale de l'eau et d'emploi extra-agricole dans les régions de hautes terres;
- c) des informations sur les savoirs et les pratiques indigènes, y compris leurs combinaisons avec la science moderne;
- d) l'identification de politiques propres à assurer des moyens de subsistance durable aux ménages des hautes terres;
- e) l'amélioration des revenus et de la production agricoles par l'adoption de méthodes d'agriculture novatrices, durables du point de vue de l'environnement et intéressantes au plan économique;
- f) la réduction des pertes post-récolte ;
- g) l'allègement des corvées des femmes par l'amélioration des méthodes de collecte de l'eau et la réduction de la morbidité due aux parasites transmis par l'eau;
- h) l'amélioration de l'état nutritionnel, du fait de l'augmentation et de la diversification des revenus et de la production;
- i) des essais et des démonstrations de technologies et de pratiques améliorées, en coopération avec les agriculteurs, les organisations locales et les projets du FIDA, en vue de la future mise en oeuvre.

V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

14. Le programme sera exécuté par le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes en collaboration avec des institutions nationales et des ONG de la région. L'expérience qu'ont ces institutions du travail avec les communautés de montagne et de hautes terres et leur connaissance intime de ces populations sont essentielles au succès du programme ainsi qu'à la diffusion des technologies concernées et à leur utilisation durable.

15. ICIMOD désignera un coordonnateur de programme très expérimenté qui assurera au jour le jour la supervision et le suivi du programme. Il (elle) sera aidé(e) par une équipe interdisciplinaire ayant à sa tête le directeur des programmes. On fera appel au service d'une personne connaissant à fond les activités des projets du FIDA dans la région, qui travaillera en collaboration étroite avec le coordonnateur du programme d'ICIMOD. Les progrès accomplis seront consignés dans les rapports annuels au FIDA. Dans l'exécution de ce programme, ICIMOD coordonnera ses activités avec la supervision des projets dans les pays du programme effectuée par le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU auquel il fera rapport; il en résultera une synergie propice à la bonne exécution des projets du FIDA. Les informations obtenues figureront dans les accords mentionnés dans les aide-mémoire établis pour les activités de suivi.

16. Un atelier de démarrage sera établi pour définir les modalités d'exécution du programme dans chaque pays et établir la liaison et les mécanismes de rétro-information avec les institutions des pays et les ONG. Des réunions annuelles auront lieu avec les collaborateurs dans les pays pour examiner les progrès accomplis, planifier les futures activités et prendre les mesures correctrices éventuellement nécessaires à mi-parcours.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

Catégorie de coût	(Montants en USD)			
	FIDA	ICIMOD	Projets du FIDA	TOTAL
Coûts de personnel (supplémentaire)	300 000	200 000	-	500 000
Assistance technique	400 000	-	-	400 000
Ateliers/formation	100 000	20 000	100 000	220 000
Dépenses de fonctionnement supplémentaires	200 000	-	-	200 000
Collaborateurs dans les pays	-	50 000	-	50 000
Total	1 000 000	270 000	100 000	1 370 000



**TYPE IN ANNEX TITLE HERE OR DELETE AS REQUIRED PROGRAMME
D'AMÉLIORATION DES OPTIONS PROMETTEUSES DE CRÉATION DE
REVENU FONDÉES SUR LA SÉRICICULTURE ET L'APICULTURE EN
AFRIQUE - PHASE II**

I. CONTEXTE

1. À mesure que la croissance démographique crée des tensions dans de nombreuses parties des forêts et des terres agricoles de l'Afrique, il devient nécessaire de remanier les services de recherche et de vulgarisation en vue d'assurer aux agriculteurs la sécurité alimentaire et les revenus indispensables, tout en préservant l'environnement. En apiculture et en sériciculture, il est possible de développer des technologies novatrices qui répondront à ces besoins. L'Apiculture (élevage des abeilles) et la sériciculture (élevage du vers à soie) peuvent faire l'objet de micro-entreprises rurales dans les communautés d'agriculteurs démunis du continent. Comme telles, elles peuvent être intégrées aux activités agricoles courantes de la communauté, mais offrent des possibilités particulièrement attrayantes de travail rural hors exploitation et de rentrée d'argent dans des systèmes agro-écologiques défavorisés où la production alimentaire est marginale et le risque de mauvaises récoltes élevé. Elles peuvent rapporter de l'argent et concourir à la sécurité alimentaire des ménages par des activités sur l'exploitation et hors exploitation, tout en contribuant à améliorer la base de ressources naturelles; par ailleurs, elles cadrent bien avec les stratégies de lutte contre la pauvreté rurale du portefeuille de prêts du FIDA, poursuivies par les divisions régionales.

2. Bien que l'élevage d'abeilles soit pratiqué dans toute l'Afrique, la technologie utilisée par les petits propriétaires est généralement rudimentaire, a des rendements extrêmement faibles, donne des produits de qualité médiocre et aboutit souvent à la destruction des ruches. C'est aussi une activité qui peut être dangereuse. Or, l'apiculture peut non seulement rapporter de l'argent; elle peut aussi concourir à la nutrition et accroître les rendements de nombreuses cultures tropicales en augmentant la pollinisation. La sériciculture est pratiquée depuis longtemps en Afrique, mais son développement a été gêné par le manque des installations qu'exige la production commerciale des œufs et par l'attention insuffisante prêtée aux conditions qu'implique la transformation des cocons: si la production de cocons est une activité agricole banale, ce n'est qu'un maillon dans un enchaînement d'activités qui doivent être menées à bien si l'on veut obtenir des produits de qualité. La disparition de l'habitat et des espèces du bombyx du mûrier sauvage en Afrique progresse très rapidement, tandis que le potentiel que représente la récolte de soie sauvage est largement sous estimée.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

3. D'après l'évaluation terminale, la Phase I du programme dirigé par l'ICIFE a donné d'excellents résultats. Les activités dont les communautés rurales pauvres peuvent attendre beaucoup d'avantages ont continué de se développer à un rythme accéléré. Toutefois, tous les problèmes touchant aux recherches ou aux démonstrations n'ont pas encore été réglés. En outre, bien qu'un certain nombre de groupements d'agriculteurs, notamment ceux qui sont visés par les projets de prêts du FIDA en Érythrée, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, aient commencé la production commerciale, des questions subsistent sur la viabilité financière et la durabilité des technologies, dans les cas où la commercialisation reste à établir. Le don d'assistance technique a néanmoins démontré que l'apiculture et la sériciculture pratiquées sur une petite échelle pouvaient, non seulement être rentables, mais constituer une importante source de revenu pour les agriculteurs les plus pauvres aux prises avec les conditions les plus difficiles. Comme l'a démontré la phase I et noté la mission d'évaluation, l'ICIFE est effectivement capable de développer la technologie par la recherche et le renforcement institutionnel. Il est en outre devenu le principal organisme appuyant ces technologies en Afrique.

4. L'octroi d'un don d'assistance technique au titre de la phase II est justifié par le fait qu'il faudra du temps pour mener à bien les activités lancées et assurer leur durabilité. En outre, le programme d'insectes d'intérêt commercial joue un rôle central et catalyse le développement des activités en Afrique orientale et occidentale. Des dons supplémentaires permettront de faire largement connaître la technologie de l'apiculture et de la sériciculture et la commercialisation de leurs produits, mais les résultats obtenus à ce jour n'ont été possibles que parce que le FIDA a financé les activités essentielles du programme.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ ET LES PRODUITS EN RÉSULTANT

Objectifs

5. Il est proposé que la Phase II poursuive les activités de recherche en apiculture et en sériciculture, en s'appuyant sur les résultats de la Phase I, afin de développer et de valider les technologies mises au point. Il faudra plus précisément:

- établir à l'intention des petits éleveurs de vers à soie et d'abeilles des moyens de production adaptés aux conditions locales;
- poursuivre la collecte et l'analyse de données (socio-économiques, institutionnelles et biophysiques) nécessaires pour résoudre les problèmes que posent localement l'adoption et la production de l'apiculture et de la sériciculture;
- définir les besoins des marchés en ce qui concerne la qualité des produits;
- fournir un appui technique à la sériciculture et à l'apiculture aux stades de la conception et de la mise en œuvre des mesures qu'implique la promotion de micro-entreprises rurales lucratives; l'aide viserait notamment les NARS, ainsi que les ONG et d'autres organisations promouvant le développement rural;
- former des agriculteurs et des groupes d'agriculteurs aux technologies appropriées d'apiculture et de sériciculture, tant au siège de l'ICIFE que sur le terrain. Les programmes formeront des formateurs qui pourront transmettre leurs connaissances à des groupes locaux, ainsi qu'au personnel d'ONG et aux employés des gouvernements;
- renforcer le potentiel scientifique par une formation et des bourses d'étude universitaires et postuniversitaires, afin de fournir des bases scientifiques solides aux spécialistes de toute l'Afrique;
- promouvoir la diffusion des technologies mises au point
- continuer d'appuyer les groupes de démonstration de la Phase I, améliorer leurs stratégies de commercialisation et l'identification des difficultés commerciales; cela inclura la recherche des relations commerciales pouvant être établies avec des négociants privés.

Produit 1: Validation des modules de production. Technologies d'apiculture et de sériciculture utilisées sur le terrain validées en différents emplacements géographiques.

Produit 2: Établissement d'installation de grainage pour la production d'œufs de vers à soie. Deux de ces installations ont été établies par l'ICIFE, l'une à sa station de Mbita Point dans l'ouest du Kenya et l'autre au Centre de développement de la sériciculture de l'Ouganda.

Les deux sites disposent d'un terrain suffisamment grand pour des plantations de mûriers et des installations de laboratoire adéquates. Les fonds du don d'assistance technique permettront d'équiper partiellement les laboratoires afin de maintenir la qualité au niveau requis (le reste des fonds provient du Programme de coopération technique de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) régionale).

Produit 3: Sélection de lignées d'abeilles domestiques. Des installations de sélection de lignées d'abeilles domestiques ont été établies à l'ICIPE.

Les lignées d'abeilles seront testées sur le terrain et l'on choisira celles qui sont les plus productives et qui sont susceptibles d'avoir des applications commerciales. Le programme produira des lignées d'abeilles possédant des caractéristiques spécifiques. On utilisera les techniques d'élevage de la reine et de multiplication des colonies pour obtenir des abeilles de qualité et à haut rendement. Les principaux problèmes à résoudre ont trait à l'augmentation de la production de miel, à l'agressivité, à la migration, à la résistance aux maladies du couvain, à l'efficacité de la pollinisation des cultures et au taux potentiel élevé de ponte de la reine.

Produit 4: Problèmes spécifiques de tel ou tel lieu. Obstacles géographiques à l'adaptation et à l'adoption des technologies d'apiculture et de sériciculture identifiées qui ne posent plus de problème.

Les problèmes que posent les maladies et les prédateurs en différents emplacements géographiques seront identifiés. Les particularités culturelles et traditionnelles qui influent sur l'adoption des technologies seront déterminées. Les obstacles à l'élaboration de produits de qualité en différents lieux seront levés et des pratiques de contrôle de la qualité seront mises en œuvre pour assurer la conformité aux normes internationales.

Produit 5: Services de pollinisation. L'augmentation des récoltes résultant d'une bonne pollinisation sera évaluée, et les données seront communiquées aux agriculteurs.

Il faudra évaluer la contribution des abeilles à la pollinisation des récoltes et mettre au point des mesures de préservation des principaux agents de pollinisation. Il n'est pas nécessairement vrai que des abeilles butinant dans un champ assurent une pollinisation suffisante. Il est donc essentiel de réunir des informations sur le comportement des abeilles butinant les fleurs et sur les conséquences au plan de la pollinisation et du rendement des récoltes. Malheureusement, peu d'études fournissent ces données. Quand le problème aura été résolu, on saura dans quelle mesure les abeilles contribuent à augmenter la production vivrière. Le programme étudiera donc le rôle de différentes espèces butinant les fleurs et la possibilité de les associer pour augmenter la pollinisation et par suite le rendement. La technologie, une fois qu'elle sera au point, sera applicable à d'autres cultures.

Produit 6: Conception et exécution des projets. Sur la base des technologies de sériciculture et d'apiculture mises au point au cours de la première phase du programme, le transfert des informations aux NARS, aux agriculteurs, aux vulgarisateurs gouvernementaux et aux ONG locales sera assurée par l'ICIPE dans le cadre de cours intensifs et de démonstrations.

L'ICIPE adoptera une approche entraînée par la demande, directement liée aux besoins des ruraux pauvres et de leur environnement. Le transfert technologique s'effectuera ainsi dans les deux sens – du laboratoire à l'agriculteur et de l'agriculteur au laboratoire. Un système de transfert technologique efficace aidera à atteindre les buts de la recherche et de la vulgarisation; identifiera les dispositions nécessaires au niveau des organisations et des institutions pour atteindre ces objectifs; améliorera la liaison entre chercheurs, vulgarisateurs et agriculteurs.

Produit 7: Renforcement du potentiel. Amélioration du potentiel des agriculteurs locaux et des chercheurs.

Des cours de formation seront organisés à l'intention des apiculteurs, des ONG et des fonctionnaires. Des dispositions seront prises pour inciter les scientifiques à entreprendre des recherches locales et régionales et à appuyer l'adoption des technologies. La diffusion technologique sera assurée par deux ateliers internationaux et par la formation des NARS.

Produit 8: Stratégie de commercialisation. Une stratégie de commercialisation des produits de l'apiculture et de la sériciculture est proposée, démonstrations à l'appui.

Les problèmes posés par la commercialisation des produits de l'apiculture et de la sériciculture seront identifiés. En outre, une stratégie de commercialisation mettant les apiculteurs et les sériciculteurs en rapport avec des négociants privés sera proposée. L'établissement d'une stratégie pour la commercialisation du miel et des produits de la ruche, ainsi que de la soie et des produits dérivés dépend des conditions particulières des différentes régions et exige l'instauration d'un dialogue entre les partenaires à chaque étape de la production, de la transformation et de la distribution. Le processus se déroulera en trois phases: i) recherche et investigations; ii) coordination et conseils aux parties prenantes; et iii) S&E. La recherche portera sur la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits de l'apiculture et de la sériciculture; un schéma décrira la manière dont les partenaires doivent s'acquitter de leurs fonctions respectives. La qualité, la fixation des prix et le placement des produits constituent les facteurs les plus importants pour l'élaboration d'une stratégie de commercialisation. L'ICIPE jouera un rôle de catalyseur.

Rapport pour les petits propriétaires et autres avantages

6. L'apiculture est payante de nombreuses manières. Le miel et la cire de qualité ont des débouchés assurés. La cire a une grande valeur commerciale et industrielle, notamment pour la fabrication de produits cosmétiques et de bougies. La vente de colonies sur la base de l'élevage des reines fournira des revenus supplémentaires. D'autres produits de valeur, comme la gelée royale, le venin d'abeille, le propolis et le pollen, sont très demandés par l'industrie pharmaceutique et pourront être obtenus ultérieurement. Tout en butinant pour recueillir nectar et pollen, les abeilles assurent la pollinisation et améliorent qualitativement et quantitativement les récoltes, pour le plus grand avantage de la communauté tout entière et de l'apiculteur. Cet avantage sera étudié et évalué pour différentes récoltes. La sériciculture produit des cocons ou de la soie sauvage et assurera un revenu régulier (le cycle peut être de 30 à 40 jours seulement). Les feuilles de mûrier qui nourrissent les vers à soie peuvent aussi constituer du fourrage et, naturellement, l'arbuste donne des fruits. Après le dévidage, les pupes peuvent être utilisées comme nourriture pour les poissons ou les poulets. Les procédures de contrôle de la qualité des produits de la sériciculture et de l'apiculture augmenteront leur valeur économique. Un laboratoire de contrôle de la qualité soumettra à des tests le miel, les produits de la ruche, les cocons, les filés de soie sauvage moulinés et les tissus de soie pour assurer la conformité aux normes établies.

7. L'apiculture et la sériciculture font appel aux services de commerçants et d'artisans locaux, par exemple pour la fabrication des ruches et des cadres ou pour les réparations des dévidoirs. L'une et l'autre contribuent à promouvoir des artisanats (par exemple pour la transformation des produits) et à améliorer les technologies dans le secteur rural; elles sont également créatrices d'emplois hors exploitation. Les deux technologies sont particulièrement appropriées aux groupements de femmes.

8. Des modules de formation seront établis à l'ICIPE et auront deux principales composantes: l'une expliquera les techniques d'apiculture et de sériciculture, l'autre décrira les méthodes de formation. Chaque module comportera un programme d'études et une description de l'approche, des méthodes et des techniques de travail. Une place importante sera faite à la planification, au suivi des progrès, et à l'évaluation des résultats obtenus. La partie formation fournira aux "formateurs-chercheurs" des plans de gestion et du matériel didactique, qui auront été conçus pour améliorer l'infrastructure existante ainsi que les savoirs, les attitudes et les compétences nécessaires pour gérer durablement les deux activités. Ces modules seront partagés avec les organisations chargées de la promotion des technologies dans les pays coopérants.

ANNEXE III

9. L'ICIPE aidera les organisations nationales et internationales faisant des recherches sur l'agriculture et l'élevage en Afrique à faire connaître les techniques de l'apiculture et de la sériciculture aux petits agriculteurs et à jeter les bases de la collaboration avec les NARS et les ONG dans les pays d'Afrique. L'ICIPE sera au centre d'un réseau qui facilitera la collaboration entre les spécialistes scientifiques de l'ICIPE, des NARS et des ONG.

IV. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

10. L'ICIPE sera l'organe d'exécution du programme, mais travaillera en liaison étroite avec les conseillers techniques du FIDA et avec les trois divisions régionales travaillant en Afrique pour faire en sorte que les objectifs stratégiques soient atteints.

11. Le programme aura un coordonnateur (niveau scientifique principal) qui sera responsable de tout ce qui touche à l'exécution. On pense que l'actuel coordonnateur sera chargé de la phase II. Il sera responsable devant le directeur du département des sciences écologiques et écosystémiques de l'ICIPE. Des modules de travail durable et de formation établis pendant les phases I et II seront distribués.

12. Avec la participation des gestionnaires de portefeuilles de pays de la Division Afrique II, de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord et de la Division Afrique I, l'équipe de développement technique devra: i) participer à un atelier réunissant les parties prenantes pour définir les activités spécifiques figurant au programme de travail et au budget, les indicateurs de S&E et les rapports avec le portefeuille de prêts en cours dans les pays participants; ii) approuver le programme et arrêter les rôles et les responsabilités de tous les acteurs associés à l'exécution; et iii) suivre et superviser le don d'assistance technique par le biais des missions annuelles de supervision sur le terrain et de l'appui technique. Les données éventuellement recueillies, y compris les notes techniques, seront envoyées au FIDA et à d'autres institutions et personnes intéressées et adressées par le siège de l'ICIPE à Nairobi, Kenya au siège du FIDA à Rome, Italie.

V. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

13. Moyennant l'aide du FIDA les agriculteurs tireront un avantage économique des méthodes conçues à l'ICIPE pour accroître la production de l'apiculture et de la sériciculture tout en préservant l'environnement. Les coûts totaux du programme qui couvre cinq pays (FIDA) et huit pays supplémentaires (FAO) en Afrique sont estimés à 4 830 000 USD. Le tableau ci-dessous présente les coûts par catégorie et le plan de financement.

Catégorie de coût	(Montants en USD)			
	FIDA	ICIPE	FAO	TOTAL
Situation du financement	Réserve de projets	Proposé	Proposé	
Personnel de recherche	552 000	770 000	-	1 322 000
Consultations et voyages	80 000	-	150 000	230 000
Équipement et fournitures (NARS/ICIPE)	398 000	-	1 800 000	2 198 000
Formation et ateliers	216 000	60 000	210 000	486 000
Appui administratif supplémentaire du réseau	354 000	-	240 000	594 000
Total	1 600 000	830 000	2 400 000	4 830 000

SASAKAWA GLOBAL 2000 (SG2000): INITIATIVE POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PAR LE JEU DES MÉCANISMES DU MARCHÉ DE LA CULTURE DU MIL ET DU SORGHO EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

I. CONTEXTE

1. Au début du XX^e siècle, l'agriculture dans les zones semi-arides d'Afrique occidentale reposait essentiellement sur le mil et le sorgho, cultures bien adaptées à l'écosystème. Ces céréales étaient essentiellement destinées à la consommation des ménages, les débouchés commerciaux étant limités par la petite taille des villes. Pour satisfaire leurs besoins en espèces, les agriculteurs se sont tournés vers la culture de l'arachide dont la demande sur le marché mondial était considérable. Jusqu'à la fin des années 50, l'approvisionnement alimentaire des centres urbains en extension constante a été assurée par des importations de riz bon marché, les projets de recherche et développement agricoles restant axés sur l'arachide. Avec l'indépendance, le désir des nouveaux gouvernements de produire localement de quoi nourrir la population urbaine maintenant habituée au riz a conduit à des investissements dans des projets d'irrigation de grande envergure reprenant le modèle de la Révolution verte asiatique. Une trentaine d'années plus tard, on constate que la lente dégradation du marché de l'arachide, due à l'apparition d'oléagineux comestibles de substitution meilleur marché, a amené les pays de la région à abandonner les uns après les autres l'exportation, en même temps que la production des grands périmètres de riziculture irriguée décevait généralement les attentes, au plan technique comme à celui des coûts de production.

2. Dans la région l'idée a gagné du terrain que le moment était sans doute venu de reconsidérer cette stratégie et de reporter l'attention vers le mil et le sorgho, les deux cultures qui continuent de dominer les systèmes agricoles. L'intensification de l'agriculture est devenue une priorité face à la pression démographique et à la disparition des jachères. Mais il ne suffit pas de disposer de techniques viables. Les enseignements des programmes de développement passés montrent que l'intensification sur une grande échelle est facilitée par un environnement propice et des conditions favorables en amont et en aval de la production agricole proprement dite. Dans le cas du mil et du sorgho, deux handicaps doivent être mentionnés. En amont, le contexte général n'a peut-être jamais été aussi défavorable, la dégradation des services de fourniture des semences, la réduction de l'accès au crédit agricole et l'augmentation du prix des engrais coïncidant avec la suppression des subventions. En aval, la demande de mil et de sorgho dans les villes reste faible du fait de l'attraction exercée par les produits à base de riz et de blé. Dans de nombreux pays néanmoins, la consommation de mil et de sorgho par habitant est en augmentation depuis une quinzaine d'années après le déclin constaté antérieurement. Les ajustements du taux de change, y compris la dévaluation du franc CFA et la révision des politiques macroéconomiques offrent de nouvelles possibilités au développement du marché céréalier local. L'actuelle croissance de la demande urbaine et la régionalisation du marché contribuent aussi à créer un environnement porteur.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Le programme proposé s'appuie sur la stratégie de recherche du FIDA en Afrique occidentale et centrale, qui reconnaît l'importance du mil et du sorgho dans la région, l'insuffisance de la recherche dans ce domaine et des mesures de promotion des deux cultures "orphelines", la nécessité d'appuyer les efforts sur ce point et de créer un environnement porteur. Le programme vise principalement à faciliter un processus de développement basé sur la culture du mil et du sorgho dont le marché peut être élargi par différentes dispositions: i) préparations de plats traditionnels prêts à cuire; ii) nouveaux produits alimentaires (tels que pasta, biscuits, tortillas, produits pour collations et

aliments de sevrage); iii) fourrage; et iv) utilisations industrielles. Le programme sera établi avec le secteur privé qui doit prendre la tête d'une opération de développement entraînée par le marché. Ce type de développement implique que la production et les services de fourniture d'intrants soient orientés vers l'amont et tiennent compte des demandes de produits transformés enregistrés. Pour les agriculteurs, cela implique le choix des variétés appropriées, la fourniture régulière de produits conformes aux normes de qualité requises et à des prix intéressants. Pour les transformateurs, cela suppose des investissements dans les technologies appropriées et la mise en place de stratégies de commercialisation atteignant effectivement les consommateurs. Quant au sous-secteur tout entier, il devra canaliser l'information, de manière à ce que les parties prenantes à différentes étapes puissent coordonner efficacement les flux d'intrants et de produits agricoles en fonction des demandes du marché.

4. Le programme sera axé sur cinq des principaux pays producteurs de mil et de sorgho de la région: Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger and Sénégal.

5. **Liaisons et partenariats.** Ce programme est entrepris conjointement avec un certain nombre d'instituts et de réseaux de recherche nationaux, sous la conduite de l'ONG Sasakawa Global 2000 (SG2000) et du Centre international de recherche agraire pour le développement (CIRAD)¹. Comme le présent programme vise à mobiliser les parties prenantes et à développer le marché, il est complémentaire du don d'assistance technique au programme exécuté par l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) sur les essais de technologies faits avec la participation des agriculteurs pour augmenter la production de sorgho et de mil dans le Sahel, qui a été approuvé par le Conseil d'administration d'avril 1999. Alors que le programme d'ICRISAT est orienté vers la production, la présente opération vise à rapprocher différentes parties prenantes, à créer des liens à l'intérieur de la chaîne de produits et à développer les débouchés commerciaux du mil et du sorgho. La complémentarité sera recherchée au plan des activités et de la couverture (trois des pays bénéficiant du don d'assistance technique d'ICRISAT seront impliqués - Burkina Faso, Mali et Niger). Il s'agira d'une opération intégrée, ICRISAT étant l'un des principaux partenaires du programme. En outre, une quinzaine de projets du FIDA² seront associés à l'opération. Un effet synergique est attendu des liens avec d'autres activités financées par le FIDA, comme le don à l'ONG Afrique Verte dans le cadre du Programme de coopération élargie FIDA/ONG, qui a pour but d'appuyer les groupes de femmes commercialisant les céréales au Niger. Des liens seront aussi établis avec d'autres activités de commercialisation et post-récolte en cours et avec les réseaux de développement du mil et du sorgho financés par d'autres donateurs. Il s'agit notamment du réseau international sur les opérations post-récolte actuellement établi par la FAO; du Comité inter-États permanent de lutte contre la sécheresse dans le projet de promotion des produits alimentaires locaux du Sahel; des réseaux de partenariats technologiques et alimentaires au niveau régional; et d'autres réseaux comme l'Intermediate Technology Group, qui est basé au Royaume Uni.

¹ Participent aussi: la Conférence des responsables de la recherche agronomique africaine (CORAF), Dakar (Sénégal); l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, Niamey (Niger); the sorghum/millet collaborative research support programme (INTSORMIL), USA; le réseau ouest et centre africain de recherche sur le mil (ROCAFREMI), Niamey; et le réseau ouest et centre africain de recherche sur le sorgho (ROCARS), Bamako (Mali); ainsi que d'autres ONG et des organisations régionales.

² En particulier, le programme spécial de conservation des sols et de l'eau et d'agroforesterie dans le Plateau central (Burkina Faso); le projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra (Tchad); le projet de développement agricole des ouadis du Kanem (Tchad); le projet de fonds de développement villageois - Phase II, récemment terminé (Mali); le projet de développement rural de la région d'Aguié au Niger; le programme spécial de pays (Niger); et le projet d'organisation et de gestion villageoises (Sénégal).

6. Un atelier de planification réunissant une quarantaine de parties prenantes venues des pays participants et des experts appartenant à des organisations de recherche et de développement a eu lieu à Ouagadougou, Burkina Faso, les 7 et 8 mars 2000, pour valider les activités et les méthodes d'exécution proposées et mettre en place des mécanismes maintenant des liens solides entre ce programme et d'autres activités engagées à l'appui du développement du mil et du sorgho, au niveau de la production surtout.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

But et objectifs

7. Le but ultime du programme est d'améliorer la sécurité alimentaire en augmentant les revenus ruraux et de permettre le passage à des systèmes agricoles durables dans les zones semi-arides très peuplées de l'Afrique occidentale et centrale. Le programme vise aussi à lancer un processus de développement tiré par le marché des céréales locales, le mil et le sorgho, qui constituent la principale production vivrière dans les zones semi-arides de l'Afrique occidentale et centrale.

8. Au cours de la première phase, les parties prenantes seront mobilisées au niveau national et régional et l'on identifiera les possibilités prometteuses de développement du marché. Au cours de la seconde phase, les activités repérées précédemment seront mises en route et exécutées. Le but sera d'encourager les acteurs de l'agrobusiness et des secteurs de l'alimentation à investir dans la mise au point de produits à base de mil et de sorgho. Les agriculteurs de leur côté devront pouvoir répondre aux demandes du marché plus structuré et, le cas échéant, adopter des techniques augmentant la productivité. L'appui sera envisagé à deux niveaux: i) organisation de la commercialisation, y compris amélioration des flux et des échanges d'informations, établissement de contacts entre producteurs et transformateurs ayant des besoins spécifiques, coordination verticale; ii) appui de la transformation et de la mise au point de nouveaux produits, y compris études de marché et études de faisabilité, essais technologiques et tests commerciaux de produits, appui technique assuré par les spécialistes de l'alimentation. Le resserrement des liens entre les parties prenantes devrait aussi faciliter l'identification, avec les opérateurs du secteur privé, des secteurs où des recherches sont particulièrement nécessaires, par exemple l'étude des variétés bien adaptées à de nouvelles utilisations terminales et l'amélioration de l'équipement de transformation. Les activités de production agricole bénéficieront d'un appui complémentaire, sous forme par exemple d'un meilleur accès aux semences et à d'autres intrants, qui sera assuré par des programmes orientés vers la production, comme le don d'assistance technique accordé à l'ICRISAT et les activités des deux réseaux de récolte régionaux, ROCARS et ROCAFREMI. Les représentants du projet ont accepté ce principe à l'atelier de planification organisé à Ouagadougou en mars 2000.

Groupes cibles

9. **Petits paysans.** Le renforcement des liens entre les producteurs et le marché devrait bénéficier aux agriculteurs pauvres de différentes manières. Tout d'abord, les revenus tirés des céréales devraient augmenter en même temps qu'augmenteraient les ventes. La fiabilité de cette source de revenu devrait aussi s'améliorer du fait des accords conclus entre les agriculteurs et les transformateurs et négociants pour la fourniture de quantités et de qualités spécifiées. Dans les nombreuses régions où les marges commerciales sont maintenant importantes à cause des coûts élevés des transactions, on peut espérer que l'amélioration des liaisons commerciales entraînera une augmentation des prix à la production. En second lieu, les revenus tirés des ventes de céréales devraient inciter les agriculteurs à investir dans l'amélioration de la productivité de leurs terres – et de leurs installations post-récolte. Ces investissements promouvront la sécurité alimentaire des familles et la gestion durable des terres agricoles.

10. **Femmes.** En facilitant l'expansion du marché des produits à base de mil et de sorgho, le programme contribuera aussi directement à augmenter les revenus tirés de la transformation des céréales, travail essentiellement effectué par les femmes. Traditionnellement, ce sont elles qui assurent pratiquement toute la transformation, depuis l'égrenage jusqu'à la préparation des repas. Elles sont aussi les principales pourvoyeuses du marché de produits transformés. La plupart travaillent seules ou en groupes et certaines sont employées par de petites entreprises. Les techniques de transformation restent essentiellement manuelles, bien que les femmes s'adressent de plus en plus aux installations de meunerie voisines pour les tâches fastidieuses de blutage et de broyage. Si l'on en juge d'après les tendances actuelles, on peut raisonnablement penser que l'expansion de la commercialisation des produits alimentaires viendra surtout du secteur artisanal, les femmes s'organisant mieux et améliorant leur réputation en ce qui concerne l'hygiène et la qualité des produits préparés.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

11. Les principaux avantages attendus du programme sont les suivants:

- création d'une coalition de parties prenantes aux niveaux national et régional;
- identification, test et validation des produits, procédés de transformation et débouchés les plus prometteurs, pouvant promouvoir le marché des céréales aux niveaux national et régional;
- renforcement des échanges régionaux d'informations sur les techniques et les perspectives de commercialisation prometteuses;
- identification d'un portefeuille de projets d'investissement (financés par le secteur privé ou public).

12. **Mobilisation des parties prenantes.** Dans la **première phase**, les activités du programme viseront à: i) mobiliser une coalition de parties prenantes; ii) les possibilités prometteuses de développement du marché; et iii) identifier un portefeuille de projets d'investissement. Des ateliers nationaux seront organisés dans les principaux pays producteurs de mil et de sorgho de la région (Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger et Sénégal). Ces ateliers ont pour but de faciliter la participation des parties prenantes aux études; de faciliter les échanges de vues entre intervenants; de prendre note des initiatives en matière de transfert de technologie et de développement du marché; d'identifier les obstacles rencontrés et les besoins formulés par les parties prenantes au plan de la technologie et de l'organisation des sous-secteurs. À la fin de la première phase, un forum régional réunira les parties prenantes des sous-secteurs, les décideurs et les bailleurs de fonds. Après ces ateliers, on cherchera des financements pour des activités qu'on aura décidé de promouvoir avec l'accord de donateurs intéressés et d'investisseurs du secteur privé.

13. **Essais technologiques et échanges d'informations.** Au cours de la **seconde phase**, le programme continuera de promouvoir la mobilisation d'une coalition de parties prenantes, d'améliorer leur accès aux informations sur les possibilités de commercialisation, et de leur permettre d'entreprendre des opérations pilotes pour tester certaines possibilités. Ces activités se dérouleront sans doute pour l'essentiel dans les pays où des ateliers nationaux auront été organisés; toutefois, une certaine souplesse devrait être aménagée, puisque les besoins précis et les possibilités auront été identifiés et affinés au cours de la première phase. Le programme devra plus particulièrement:

- Faciliter la constitution de groupements nationaux de parties prenantes;

ANNEXE IV

- Appuyer les services d'information régionaux: le programme appuiera des bases de données régulièrement mises à jour sur les problèmes commerciaux, facilement accessibles aux parties prenantes de toute la région; l'accès aux sources d'information sera assuré (par exemple INPHO, PROCELOS, et réseaux de technologies des produits alimentaires au niveau régional). Le programme se mettra également en rapport avec les réseaux d'informations et de savoirs du FIDA au siège et au niveau régional;
- Promouvoir au niveau régional les échanges et la formation sur des thèmes en rapport avec le marché: un fonds modeste permettra aux parties prenantes d'entreprendre des voyages d'étude et de faire venir des experts pour assurer une formation;
- Effectuer des études de marché bien ciblées: il s'agira d'apprécier l'importance du marché et d'identifier les possibilités de développement; et
- Conduire des activités de recherche-développement: le programme facilitera les tests de certaines des possibilités prometteuses identifiées dans des domaines tels que le développement de nouveaux produits, de nouvelles techniques de transformation et de nouvelles filières d'approvisionnement en céréales, notamment de celles qui répondent aux besoins du groupe cible du FIDA, y compris des femmes.

14. Deux autres composantes, assistance technique et gestion du programme, appuieront les activités énumérées plus haut.

V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

15. Sasakawa Global 2000, une ONG spécialisée dans la promotion des innovations dans le secteur des cultures vivrières africaines, sera chargée de l'exécution. Les activités du programme seront, dans la mesure du possible, déléguées aux institutions locales. Un coordonnateur du programme appartenant à l'organisation chargée de l'exécution assurera la direction au jour le jour. Un comité directeur, composé d'environ huit membres appartenant aux principaux groupes de parties prenantes, de représentants du secteur privé, de femmes et d'organismes donateurs, supervisera l'organisation et la mise en œuvre des activités. Il déléguera la responsabilité de certaines activités à des institutions appropriées au niveau régional et national. Un appui scientifique et technique sera assuré par des experts d'institutions de recherche-développement participant au programme. La liaison sera établie avec une quinzaine de projets du FIDA en cours ou prévus dans les pays participants.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

16. Les coûts totaux du programme sont estimés à 1 755 000 USD sur trois ans. La contribution sous forme de travail des établissements de recherche-développement est estimée à 240 000 USD. Le financement du FIDA se montera à 1 million de USD et celui de SG2000 à 215 000 USD. La Coopération française s'est engagée pour un financement initial de 100 000 USD, qui pourrait être porté à 300 000 USD à l'achèvement de la première phase (forum régional) au milieu de 2001. SG2000 envisage aussi d'augmenter son financement des activités d'essai technologique et de formation. Les coûts par composante et par catégorie sont présentés aux tableaux 1 et 2.

**TABLEAU 1: COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR COMPOSANTE
(Montants en milliers de USD)**

Activité	FIDA	Coopération française	SG2000	Institutions participantes	Total
Mobilisation des parties prenantes (Phase I)	185	100	0	95	380
Essais de technologies et échanges d'informations (Phase II)	460	200	175	115	950
Assistance technique	165	0	30	0	195
Gestion et évaluation du Programme	150	0	0	30	180
Imprévus	40		10		50
Total	1 000	300	215	240	1 755

**TABLEAU 2: COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(Montants en milliers de USD)**

Catégories de coût	FIDA	Coopération française	SG2000	Institutions participantes	Total
Personnel	125	-	-	30	155
Formation	335	275	75	120	805
Gestion de l'information	-	25	25	25	75
Assistance technique	250	-	30	40	320
Dépenses de fonctionnement	250	-	75	25	350
Imprévus	40	-	10	-	50
Total	1 000	300	215	240	1 755